

INTERNATIONAL

Conflit Israël-Hamas : un troisième convoi d'aide entre à Gaza

Josiane MBANG NGUEMA (source RFI)
Libreville/Gabon

La bande de Gaza, assiégée par l'armée israélienne, va pouvoir bénéficier d'un « flux continu » d'aide humanitaire, ont promis le président américain Joe Biden et le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu, qui se sont parlé par téléphone quelques heures après l'entrée dans l'enclave d'un deuxième convoi d'aide dimanche. Ce lundi, un troisième convoi d'aide est entré dans la bande de Gaza depuis l'Égypte.

Dans l'enclave administrée par le Hamas, les habitants, soumis à un « siège total » depuis le 9 octobre, manquent de tout : eau, nourriture, électricité... Dimanche, dix-sept camions d'aide humanitaire sont arrivés à Gaza depuis l'Égypte : c'est trois de moins que lors du premier convoi de la veille. En tout, 34 camions d'aide sont entrés dans l'enclave depuis le 7 octobre. Un nombre loin d'être suffisant selon les Nations Unies, qui estiment qu'il en faudrait en moyenne 100 par jour pour venir en aide aux Gazaouis, démunis après plus de deux semaines de bombardements israéliens en réponse à l'attaque sanglante du Hamas le 7 octobre dernier.

Le président américain Joe Biden et le Premier ministre israélien ont « affirmé qu'il y aurait dorénavant un flux continu dans Gaza de cette assistance cruciale », lors d'une conversation téléphonique, selon un communiqué de la présidence américaine. Un troisième convoi d'aide est entré ce lundi dans la bande de Gaza depuis l'Égypte, comme l'ont constaté des correspondants de l'AFP des côtés égyptien et palestinien du terminal de Rafah.

Ce lundi 23 octobre, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a quant à lui réclamé « plus d'aide, plus rapidement » pour la bande de Gaza. Il s'est dit à titre personnel, favorable au cessez-le-feu humanitaire réclamé par le patron de l'ONU Antonio Guterres. « Personnellement, je pense qu'une pause humanitaire est nécessaire pour permettre à l'aide humanitaire d'être distribuée, en particulier pour apporter ce qui va permettre de restaurer les infrastructures de distribution d'eau et d'électricité », a-t-il déclaré, soulignant que ce sujet serait débattu par les ministres des Affaires étrangères des 27 réunis au Luxembourg ce lundi. Plusieurs pays tempèrent cette déclaration, comme l'Allemagne dont la ministre des Affaires étrangères affirme que si « le terrorisme de Gaza » se poursuit, il ne sera pas possible d'endiguer la catastrophe humanitaire. Son homologue tchèque va encore plus loin : il estime qu'une pause humanitaire, un cessez-le-feu, ne pourra être mis en place que s'il s'applique aux deux parties alors que le Hamas continue d'envoyer des roquettes.



Un camion d'aide humanitaire passant par l'Égypte pour Gaza.

PETITES ANNONCES

EMPLOI OFFRE
17474 — Société cherche 6 conducteurs de travaux expérimentés. Tel : 065 48 43 15

17532 — J.H togolais cherche emploi gardien logé. Tel: 062 89 71 43

17533 — J.H.Togo. disponible cher un motel ou hôtel à gérer. Tél: 062 89 71 43

EMPLOI DEMANDE

AVIS

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA SANTE

Probatoire d'accès aux Diplômes d'Etudes Spécialisées : Médecine d'Urgence et de Catastrophes, ORL - Chirurgie Cervico-Faciale, Ophtalmologie.

Dépôt des dossiers jusqu'au **vendredi 10 novembre 2023 à 12h** à l'USTS, OKALA Rivière, 488 rue Dominique BOUMAH.

Date-lieu du probatoire : **samedi 18 novembre 2023 de 09h à 11h** à l'Hôpital d'Instruction des Armées Omar BONGO ONDIMBA.

Evaluation : Programme de pathologie Master 2 Médecine des spécialités sus-indiquées.

Pièces à fournir :

- 1 copie légalisée de l'acte de naissance;
- 1 copie légalisée du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine;
- 1 attestation d'emploi pour les salariés (non exigible pour les non-salariés);
- 1 attestation de mise en stage pour les salariés (non exigible pour les non-salariés);
- 1 lettre de motivation adressée au Directeur du D.E.S ;
- Frais de dossier 100.000 FCFA ;
- 2 photos d'identité couleur.

Fait à Libreville 23 octobre 2023

17547

Il est porté à la connaissance de Monsieur **LEKOGA Prisco Romuald** de nationalité gabonaise, demeurant dans la commune d'Akanda, locataire d'un appartement de SCI JADE au lieu-dit Cambuse, injoignable depuis plusieurs mois et redevable d'arriérés de loyers de se rapprocher du bailleur afin de régulariser cette situation et de restituer les clés du dit appartement dans un délai de 08 jours à compter de la date de parution du présent avis.

17531

MOOV AFRICA - GABON TELECOM

MOOV AFRICA-GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins 1 facture impayée au 20 Septembre 2023, au titre des prestations Fixe/Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 31 Octobre 2023. Passé ce délai, MOOV AFRICA-GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la suspension de ces prestations.

Pour éviter tout déplacement, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Créez votre compte MoovMoney en ligne sur le site www.money.ga ou dans une agence. Réactivez votre compte MoovMoney en composant le *555*20 # Rechargez votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

MOOV AFRICA _ GABON TELECOM remercie sa clientèle la bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué.

17509

Passez votre **PETITE ANNONCE** Depuis chez vous

Envoyez vos textes et /ou photos par **Whatsapp** au 077 91 87 07 ou par mail : pa-lbv@sonapresse.com, et recevez un devis pour parution.

Règlements par **Airtel Money** et **Moov Money** en semaine de 8h à 16h, dimanche et les jours fériés de 12h à 15h.

Code commerce : **UNION**

AVIS DE DÉCÈS



- La famille ISSOZET ANDJAKI ROBERT AVIT et de Feu OOUTONGA MBOUENÈ CONCHA ;

Les Familles de feus AVILI Jean Félix, INDJONGO Émile, GNANGOYÉNI Gertrude, NGOUËNDJANGA M. Louise, KOWÈ M. Madeleine, ODOUKA Françoise, AGNÉTCHOUE Albertine, BOUTÉ Ernest ;

ANKOMBIÈ Eugénie Vve WOLBERT, ASSONOUE Florence Vve OGOUENKERO, NGOUËSSOUKOU Solange, RÈVIGNET Jean, Enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

-Les descendants de ANDJAKI, ANINGO, MBOUENÈ, NGALO, NTCHORIA, DOWÉ, AMBAYÉ, NGOUËSSOUKOU, TAMBOUROU, OBOGO, TAÏKA, OWANGA, NOKANDÈ, OMBÉMBÉ, ANGUILLET MPANGA, ANANDIDYANA, AZIZÈ AGONDA, OSSOUKA, ÉRÈMBÈ, KWAVI, NGOUËNDÈGUI, AWORET, WANKONDÉ, LINGAYONA, MÉRÉ;

- Les Clans : AGUÉGWA, AGWÉKOWA, AGWÉPONO, AGUÉKAZA, AZUWA, DIBWÈ, BODOUNGOU, BUPETI, ADONI et AGUËSSONO ;

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, alliés, amis et connaissances le décès survenu le 15 octobre 2023 dans sa 59ème année de leur fille, sœur, tante, nièce, petite-fille, arrière et arrière-arrière-petite fille **SÈDA ISSOZET Rosalie Colette** Épouse NDJEMBO.

Le programme des obsèques est le suivant :

Mercredi 25 Octobre 2023

_ 9h : Exposition du corps au domicile familial à Toulon

- 11h : Messe d'enterrement sur place

- 14h30 : Levée du corps suivie de l'inhumation au cimetière de Plaine-Niger.

17529



Les clans : LEKOUNA et ENGA Les familles de feus :

- ONGOUDJA Théophile, MBOUELE Marguerite, OTA, ONTSIAYI, BOGUSSADJA Joséphine, GAPIÉ, OKEGUE Sidoine, NGANGA Boniface et NENE PIERRE

- Les villages : OLOUGA, LEKIMA, AKIENI, AYANABO, LEKORI et MOYOL

Ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille, soeur, mère, tante et grand-mère **LILEWA Léonie**, survenu le 06. 10. 2023 au CHU D'ANGONDJE à la suite d'une courte maladie.

LE PROGRAMME DES OBSÈQUES EST ÉTABLI COMME SUIV :

- **Mercredi 25 /10/2023** à 14h00 : Sortie du Corps de CASEP-GA, exposition et veillée au domicile de Madame NENE DALLY Brigitte sis à Angondjé Sherko (en face de la pharmacie le BON SAMARITAIN).

- **Jedi 26/10/2023 à 08H** : Départ de la dépouille pour Franceville par train

- **Vendredi 27/10/2023** : Arrivée à Franceville et départ pour Moyol (veillée)

- **Samedi 28/10/2023** : Inhumation au cimetière familial suivie du conseil de famille.

17545

CONDOLÉANCES

UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE (USS)



Le Pr. Jean Bruno BOGUIKOUMA, Recteur de l'USS, les Vice-Recteurs, les Secrétaires Généraux, les Chefs d'Établissements et l'ensemble du personnel, ayant appris avec consternation, le décès survenu le 09 octobre 2023 à Libreville, du Professeur **ASSENGONE ZEH Yvonne** épouse NGUEMA MBOUMBA, ancienne Enseignante au

Département de Neurologie, présentent à son époux et à toute la famille éprouvée, leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde compassion en cette douloureuse épreuve.

17536

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX



Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, ayant appris avec beaucoup de tristesse le décès survenu le 21 septembre 2023 de Madame **Emmanuella Flore ESSONGUE GANGBO**, sœur cadette de Monsieur Christian NGOUA, Conseiller financier du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, présente à ce dernier ainsi qu'à la famille éprouvée, ses condoléances les plus attristées et les assure de son soutien moral en cette douloureuse épreuve.

17541